



Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie

<https://www.aphg.fr>

> L'association > AGHORA et Tribunes > Pourquoi l'antipositivisme ? (A propos d'Historiographies...)



# Pourquoi l'antipositivisme ? (A propos d'Historiographies...)

Débats / Tribune libre

vendredi 8 juillet 2016

**Mise à jour du 8 juillet 2016 avec la réponse de Patrick Boucheron à la tribune de Dominique Barthélemy.**

**Nous publions cette tribune de notre collègue Dominique Barthélemy, Professeur d'Histoire médiévale à la Sorbonne au sujet d'un chapitre du livre *Historiographies*, paru en Folio Gallimard en 2010. En effet, au tome 2, p. 952, figure un chapitre consacré à « An Mil et Féodalisme » où Dominique Barthélemy est présenté de manière malveillante comme un critique « incompréhensible » et « stérilisant » de l'œuvre de Georges Duby. Ayant découvert sur le tard, au début de l'année 2015, ce texte, il a protesté fin 2015 auprès des coéditeurs, en vain. Précisons qu'*Historiographies* figure dans les bibliographies et dans la bibliothèque d'une épreuve du Capes.**

**Aussi Dominique Barthélemy a demandé à la rédaction de la revue *Historiens & Géographes* si elle acceptait de publier la tribune suivante. C'est bien volontiers que nous lui ouvrons nos colonnes afin d'ouvrir le débat, choqués par l'impossibilité de notre collègue de pouvoir répondre à ses détracteurs.**

***Nous publions à la suite de la tribune de Dominique Barthélemy, la réponse de Patrick Boucheron, reçue le 7 juillet.***

**Les tribunes libres publiées dans ces colonnes n'engagent que leurs auteurs.**

**La Rédaction en chef de la revue *Historiens & Géographes*.  
Paris, le 30 juin 2016 et le 8 juillet 2016.**

## Pourquoi l'antipositivisme ?

**Par Dominique Barthélemy [1]**

Un historien aujourd'hui à la mode, Patrick Boucheron, décoche régulièrement des traits acérés contre « le revival » ou « la régression positiviste ». [2] Le plus souvent c'est mon œuvre qui en fait les frais, à l'occasion c'est également Alain Guerreau, de toute manière cela reste très allusif. Le lecteur de Boucheron n'est en rien éclairé, il demeure simplement dans l'ignorance ou la méconnaissance de ce que j'ai pu clarifier et découvrir dans l'histoire de l'an mil et de la féodalité, comme des thèmes que Guerreau a pu lancer. Cela ne mériterait sans doute aucune réponse, si le texte phare auquel il faut se référer n'était la charge publiée contre moi par Boucheron [3] dans les *Historiographies*, livre recommandé aux étudiants préparant le Capes et mis en usuel à leur épreuve de méthodologie.

Je voudrais en outre attirer l'attention sur les usages fréquents, souvent incantatoires sous la plume d'historiens récents ou actuels, de la critique du « positivisme ».

Sous ce nom, en fait inadéquat, chacun peut reconnaître les idéaux et les pratiques des historiens de la première génération professionnelle, tels pour le Moyen Age Anglois, coauteur en 1898 avec Seignobos d'une *Introduction aux études historiques*, ou Halphen, Lot, Giry. La plupart ont lutté pour la justice lors de l'affaire Dreyfus, tous ont rassemblé et publié beaucoup de sources et écrit une histoire très factuelle dont ils écartaient rudement tout témoignage douteux, en se gardant des dissertations. Tout cela au prix d'une confrontation sans faiblesse entre

collègues. L'esprit du temps était à la rigueur méthodique, et l'histoire médiévale de la France en était un terrain privilégié tant elle était, et demeurera toujours, exposée à une surcharge de légendes (les terreurs de l'an mil) et à une irruption des idéologies (la France sauvée par l'Église au temps de la paix de Dieu). Il y avait donc à faire effort pour ne pas se bercer d'illusions, ne pas flatter celles du public, et pour prendre le temps de l'enquête et de la méditation sur le fond avant d'écrire de beaux textes qui ne contribueraient pas à clarifier et enrichir la connaissance historique. De là des règles assez strictes, et une pression qui pouvait même tourner au conformisme, au nom de la synchronisation de tous les travaux. C'est que l'on pensait pouvoir bâtir une histoire très objective, qui pourrait se donner comme science presque à l'égal de la physique et fournir les matériaux nécessaires à l'édification d'une sociologie rétrospective, qu'en 1898 Seignobos n'excluait nullement.

À dire vrai, je ne vois pas comment, pour l'essentiel, ces objectifs et ces exigences ne demeureraient pas les nôtres, à ceci près que nous en rabattons un peu sur l'objectif et sur la rudesse envers les sources. Nous ne pouvons que tendre à des parts de vérité, proposer des modèles sans les imposer. Nous savons que la démarche historique est complexe, requérant un certain sens du dosage et une certaine acceptation de l'incertitude, même s'il doit demeurer impératif pour nous de comprendre le mieux possible la signification des textes et de toutes les traces sur lesquelles nous raisonnons. Mais peu nombreux sont les historiens qui se désintéressent des destinées des hommes au point de renoncer à l'objectif d'authenticité. Roger Chartier l'a réaffirmé dans une précieuse critique du *linguistic turn*, et Jacques Le Goff rappelait de temps à autre que la profession d'historien est un « métier de vérité », auquel l'érudition est très nécessaire. Georges Duby avant eux ne manquait pas d'évoquer les acquis de l'érudition positiviste, car il connaissait l'horizon d'attente de ses collègues, même si ensuite il lui arrivait (à propos notamment des terreurs de l'an mil) de ne pas entièrement respecter ces acquis. Normalement donc, toute référence à l'héritage méthodique comme celles que j'ai faites dans les années 1990, et qui me valent de devenir sous la plume de Boucheron l'un des auteurs d'un *revival* positiviste, devrait sonner comme un rappel aux fondamentaux de la discipline historique, à son utilité sociale, à son enjeu éthique.

Pourquoi n'est-ce pas le cas ? Et d'où vient qu'au contraire il soit devenu plus fréquent, au royaume des médiévistes, de se démarquer du « positivisme » ?

C'est d'abord qu'en réalité, comme souvent, il y avait autour de 1900 un peu de marge entre les principes et leur mise en œuvre. Les principes de 1898 étaient de nature à stimuler tout effort de la pensée historique, sans restriction de ses objets ni appel à l'hypercritique. Cependant l'étroitesse d'esprit n'était pas rare avant 1914. On se polarisait souvent sur l'événementiel, pour des contributions ponctuelles à une histoire nationale ou locale. On disqualifiait beaucoup de sources médiévales comme fabulatrices dès qu'elles paraissaient contenir des éléments contraires au sens commun – à celui de 1900, en fait. C'est sur ces deux points que « le positivisme » a exaspéré et a fait réagir, dans leurs essais sur l'histoire, Marc Bloch et Henri Irénée Marrou. Mais il me semble que leurs critiques, touchant des dérives, ne peuvent que renforcer les grands objectifs. Un peu de souplesse ne nuit pas à ces derniers : la démarche de l'historien comporte plusieurs opérations, il navigue entre des écueils et doit savoir pratiquer une série de dosages, comme entre sa méfiance et sa sympathie dans la critique des sources, ou entre son imagination poétique et son respect des contraintes, et il n'est pas obligé de trancher tous les dilemmes.

En revanche, depuis les années 1960, il arrive souvent que l'antipositivisme affiché recouvre d'autres préoccupations. Il peut servir à justifier qu'on ne fasse pas soi-même de nouvelle enquête mais que, prenant les résultats antérieurs sobrement procurés par « le positivisme », on y ajoute un commentaire intelligent ou se prenant pour tel. Il veut excuser, à l'inverse, qu'on remette en cause les plus sûres des conclusions « positivistes » (telle la réfutation des terreurs de l'an mil) sous couleur de déconstruction. Il dispense de réfuter les maîtres et collègues, ce qui est toujours source de fâcheries et peut nuire à une carrière – même et surtout lorsque l'on a raison. L'antipositivisme enfin donne son aval à la levée des interdits : il fait sauter les verrous naguère posés contre l'épanchement d'une écriture luxuriante ou même ébouriffée, et contre l'invasion d'une théorie ou d'une idéologie au goût du jour. Il sape l'emprise du principe de réalité et se révèle fauteur de régression. Comme d'autres contempteurs du « positivisme », Boucheron avoue trouver de la « joie » dans le métier d'historien. Je n'ai rien contre, parce que j'en trouve beaucoup aussi. Mais comment ne songe-t-il pas, en même temps, à rappeler que la connaissance historique vaut de vrais efforts, parce qu'elle développe et diffuse le plus vif intérêt pour les destinées des hommes, avec le sens et le respect des différences entre eux, selon les lieux et les temps ? Et parce qu'elle est une pédagogie de la quête du vrai dans la vie sociale.

À la fin des années 1980, le mouvement de balancier entre la sévérité « positiviste » des règles et le laxisme était allé clairement trop loin vers le second, en matière d'an mil et de féodalité. Georges Duby savait très bien (beaucoup mieux que Boucheron) définir et faire le travail de l'historien, mais il s'affranchissait trop des contraintes de son statut. Il écrivait toujours des pages suggestives, mais il négligeait de mettre dans son œuvre la cohérence et l'érudition qui l'auraient rendue plus solide et plus utile, sans qu'il faille en retrancher tant que cela. Il ne décourageait pas assez, il cautionnait même au besoin, des essais aussi saugrenus que celui de Guy Bois sur la mutation de l'an mil à Lournand

et que ceux de Richard Landes sur le millénarisme caché de l'an mil. J'ai tiré la sonnette d'alarme, et me le reprocher comme le fait Boucheron, c'est s'en prendre à ce qu'on appelle aujourd'hui un lanceur d'alerte. C'est aussi ne pas vouloir admettre, et même vouloir occulter, le fait que ma critique de la mutation féodale de l'an mil a débouché, surtout à moyen terme (entre 2002 et 2012) sur plusieurs trouvailles et clarifications : une redéfinition du servage sur laquelle plusieurs ont pu prendre appui, une mise en évidence des origines de la chevalerie et du caractère souvent guerrier du « mouvement de la paix de Dieu ».

Pour un jeune chercheur qui s'attachait à l'étude approfondie de dossiers très proches de ceux exploités par Georges Duby, il n'était de toute manière pas possible de la mener correctement sans avancer à la fois, comme je l'ai fait, avec et contre lui. Les attaques dont ma démarche fait l'objet ont ceci de particulièrement grave qu'elles risquent de décourager dans l'avenir tout cheminement de ce type.

© **Dominique Barthélemy, 29 juin 2016.**



#### **Mise au point. A propos de l'an mil.**

Le récit de « mutation féodale » de l'an mil est apparu en 1950 dans la monographie de Georges Duby sur la société mâconnaise, [4] fondée sur les cartulaires et chartriers de monastères, et il a servi de modèle à d'autres études durant quarante ans et plus. Il oppose un Xe siècle encore marqué par des institutions publiques à la montée des violences qui se produirait entre 980 et 1030 et d'où sortirait une société plus féodale (quoique incomplètement) car plus clairement dominée par les seigneurs et chevaliers de châteaux. C'est d'abord le tableau du Xe siècle qui fait problème, car les chartes de Cluny sont alors très laconiques et conventionnelles et laissent voir fort peu de chose sur les relations sociales, comme Duby le reconnaissait lui-même. C'est ensuite le propos sur la période critique (980-1030) car la montée des violences et l'apparition d'un vocabulaire social nouveau relèvent en fait d'un effet de sources, que l'observation des règles critiques de l'école méthodique (Seignobos, 1882) aurait dû lui permettre de corriger. Son tableau du XI<sup>e</sup> siècle se nourrit d'une série de notices plus circonstanciées et suggestives, et il est à la fois plus savoureux et plus crédible, encore parasité cependant par des argumentations expéditives sur le vocabulaire et par la description comme nouveautés de ce qui n'est probablement que révélation (ainsi des coutumes familiales). Une révision de sa *Société... mâconnaise* par Georges Duby lui-même, dont il évoquait par instants la nécessité, lui aurait permis de corriger, de clarifier et d'enrichir utilement ce livre.

En m'attachant comme lui à l'étude d'une petite région (le Vendômois) je n'ai pu éviter de remettre en cause le modèle mâconnais, et ma critique constructive a été étayée par l'examen d'autres pays de Loire et par une relecture de tous les plus denses dossiers de l'an mil pour la France et l'Aquitaine. [5] J'ai pu dès lors proposer une redéfinition du servage postcarolingien comme dépendance de corps adaptée à divers usages et une analyse de la vassalité comme relation hiérarchique assez ordonnée et servant à la fois à des guerres et à des paix féodales. [6] Parvenant ensuite à caractériser la guerre féodale comme une guerre civile pleine de civilités entre nobles protagonistes, j'ai proposé une description explicative de la genèse de la chevalerie classique (fin du XI<sup>e</sup> siècle). Mais les institutions de paix diocésaine (ce qu'on a appelé le « mouvement de la paix de Dieu ») ont en revanche été développées, avec une mobilisation large d'armées de la paix, pour limiter les méfaits des guerres féodales sur les paysans et bourgeois, qui en étaient les principales victimes. [7] Tout cela mérite encore, à l'évidence, d'être approfondi, nuancé, complété par d'autres historiens, mais ces apports semblent plaider en faveur d'une critique que Patrick Boucheron a déclarée stérilisante et dont il n'a visiblement pas compris les raisons profondes. Avait-il, pour ce faire, une familiarité suffisante avec les sources et l'historiographie de l'an mil ?

© **Dominique Barthélemy, 29 juin 2016.**



**Patrick Boucheron**, Professeur au Collège de France, Chaire « Histoire des pouvoirs en Europe occidentale, XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle », nous a adressé la réponse que nous publions intégralement ci-dessous, au point de vue exprimé par Dominique Barthélemy sur l'histoire positiviste à propos de l'An Mil.

M. Boucheron nous a indiqué qu'il ne souhaitait pas prolonger le débat. Et comme il nous invite à nous plonger dans l'atelier de Georges Duby (*Georges Duby, portrait de l'historien en ses archives*, Gallimard, 2015), nous rendrons bientôt compte dans les colonnes d'*Historiens & Géographes* de cet ouvrage qu'il a coordonné avec Jacques Dalarun. [8]

## Brève réponse

Par Patrick Boucheron [9]

Même si elle cite mon nom, la tribune de Dominique Barthélemy ne me concerne nullement. Rien, dans ma pratique d'historien, dans mes écrits et dans mes engagements publics, ne peut faire croire, ou craindre, que je ne partage pas cette belle profession de foi défendant la quête de vérité. Comme je ne peux imaginer que cette remise en cause de ma probité d'enseignant et de chercheur puisse être motivée par d'autres intentions que celles qui sont bravement affichées par son auteur, et que je ne m'exagère pas l'importance de cette minuscule affaire, je répondrai donc très brièvement.

Je passe sur les évidences rappelées par notre collègue sur le positivisme et l'antipositivisme : les opposer schématiquement comme la « sévérité » au « laxisme » est une vieille lune, n'ayant effectivement plus sa place dans la réflexion épistémologique aujourd'hui. Les éditeurs scientifiques du volume *Historiographies* (2010) qui a tardivement et incidemment les honneurs d'être signalé dans ces colonnes, m'avaient demandé d'y contribuer dans la rubrique « Enjeux et débats » pour une notice consacrée à la controverse sur la mutation de l'an mil. Il leur appartient de répondre à l'étrange demande de notre collègue d'insérer un droit de réponse à une notice de dictionnaire.

Est-elle « malveillante », comme le suggère anonymement « la rédaction en chef de la revue *Historiens & Géographes* » pour justifier la parution de la tribune de Dominique Barthélemy ? Le lecteur curieux pourra s'y reporter. Il remarquera au passage que les deux adjectifs qui me sont reprochés dans ladite présentation (« incompréhensible » et « stérilisante ») ne portent pas sur l'historien en question dont il est malhonnête de me présenter comme le « détracteur », mais sur la controverse elle-même. Car c'est sur elle que portait ma réflexion, et non sur le travail de notre collègue. S'il s'en chagrine, c'est peut-être du fait d'une conception héroïque du progrès historiographique que je ne partage pas.

Pour le reste, la notice concluait au fait que « l'évolution actuelle de la discipline donne plutôt raison à Dominique Barthélemy, dont les analyses empiriques sur le servage et la chevalerie se sont globalement imposées ». Du strict point de vue de la validation des résultats empiriques, auxquels il se dit à juste titre très attaché, on a connu des « charges » plus sévères. Il est vrai que l'essentiel de ma démonstration portait sur le fait que cet accord historiographique avait peut-être été retardé par la virulence polémique de notre collègue et son choix de personnaliser le débat autour de la figure de Georges Duby. Question de style : à lire sa réaction, le lecteur pourra se faire une idée de la pertinence ou non de mon hypothèse.

Et puisque Dominique Barthélemy se préoccupe à juste titre de la bibliographie disponible pour les candidats aux CAPES, je me permets de profiter de l'occasion qui m'est offerte par l'APHG pour signaler à nos collègues cette utile précision que je ne manquerai pas d'ajouter dans la mise à jour de cette fameuse notice, le temps venu : la critique la plus précise et la plus cinglante de la chronologie proposée par Georges Duby dans sa thèse sur le Mâconnais se trouve désormais dans l'ouvrage que j'ai eu l'honneur de diriger avec Jacques Dalarun, *Georges Duby. Portrait de l'historien en ses archives* (Gallimard, 2015), notamment dans les chapitres écrits par Florian Mazel et Didier Panfili. Quelques semaines d'enquête collective dans les archives, en l'occurrence celles du fonds Duby déposé à l'IMEC [10], auront sans doute produit des résultats plus nets que des années de controverses parfois agressives. Ce qui constitue assurément une nouvelle rassurante pour tous ceux qui, comme Dominique Barthélemy, comme les membres de l'APHG, comme nous tous je crois, défendent avec conviction les vertus de patience et d'humilité propres au travail historien.

© Patrick Boucheron, le 7 juillet 2016.

© Les services de la Rédaction d'*Historiens & Géographes*, 01/07/2016 et 8/07/2016. Tous droits réservés.

---

## Notes

[1] Professeur d'histoire médiévale à l'université de Paris IV et directeur d'études à l'École Pratique des Hautes

Études. Parmi ses ouvrages :

- *Les deux âges de la seigneurie banale. Pouvoir et société dans les terres du sire de Coucy* (milieu du XI<sup>e</sup> siècle-milieu du XIII<sup>e</sup> siècle), Paris IV, 1984, 2<sup>e</sup> édition en 2000.
- *La Société dans le comté de Vendôme, de l'an mil au XIV<sup>e</sup> siècle*, Fayard, 1993.
- *La mutation de l'an mil a-t-elle eu lieu ?*, Fayard, 1999.
- *Chevaliers et miracles : la violence et le sacré dans la société féodale*, Armand Colin, 2004.

[2] Patrick Boucheron, *Faire profession d'historien*, Paris, 2010, p.32, 79, 148.

[3] Id., « An mil et féodalisme », dans Christian Delacroix et alii, *Historiographies*, tome II, *Concepts et débats*, Paris, 2010, p.952-966.

[4] *La société aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles dans la région mâconnaise* (1953), 2<sup>e</sup> éd., Paris, EHESS, 1971.

[5] *La société dans le comté de Vendôme, de l'an mil au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1993.

[6] *La mutation de l'an mil a-t-elle eu lieu ? Servage et chevalerie dans la France des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles*, Paris, Fayard, 1997.

[7] *Nouvelle histoire des Capétiens, 987-1214*, Paris, Seuil, 2012 (rééd. Paris, Points-Seuil, 2014 sous le titre de *La France des Capétiens*).

[8] Jacques Dalarun, Patrick Boucheron (dir.), *Georges Duby. Portrait de l'historien en ses archives*, Paris, Editions Gallimard, coll. « Hors série Connaissance », 2015, 472 p.

[9] Professeur au Collège de France, Chaire « Histoire des pouvoirs en Europe occidentale, XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle ». [Site internet](#)

[10] [Institut mémoires de l'édition contemporaine](#), NDLR.